

SÉANCE ORDINAIRE

DATE : Mardi, le 20 mars 2012
HEURE : 19 h 30
LIEU : Centre administratif de la MRC

Sont présents :

MM.	Donald Badger, maire de	Bolton-Ouest
	Martin Bellefroid, maire de	Pike-River
	Jean-Charles Bissonnette, maire d'	Abercorn
	M. Gilles Decelles, maire de la ville	Lac-Brome
	Jean-Guy Demers, maire de la	ville de Dunham
	Claude Dubois, maire de la	ville de Bedford
	Jacques Ducharme, maire de	Frelighsburg
	Josef Hüslér, maire de la	ville de Farnham
	Steven Neil, maire de	Brigham
	Pierre Pelland, maire de	Sutton
	Réal Pelletier, maire de	St-Armand
	Yvon Pépin, représentant de	Cowansville
	Laurent Phoenix, maire de	Ste-Sabine
Mme	Pauline Quinlan, mairesse de la	ville de Bromont
Mme	Sylvie Raymond, mairesse du	village d'East-Farnham
	Gilles Rioux, maire de	Stanbridge Station
	Benoit Fontaine, représentant de	Saint-Ignace-de-Stanbridge
	Tom Selby, maire du village de	Brome
Mme	Ginette Simard Gendreau, mairesse de	Notre-Dame-de-Stanbridge
	Gilles St-Jean, maire du	canton de Bedford
	Ron Stewart, représentant de	Stanbridge East

Est absent :

M Arthur Fauteux, préfet et maire de la Ville de Cowansville

Formant quorum sous la présidence monsieur Albert Santerre, préfet-suppléant et maire de St-Ignace-de-Stanbridge et également présents, monsieur Robert Desmarais, directeur général et secrétaire-trésorier, Francis Dorion, directeur du service de la gestion du territoire et Me Vanessa Couillard, greffière, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Correction de la résolution 56-0212 et des commentaires du public adoption du procès-verbal du 21 février
4. Présentation de M. Maxime Roy, nouveau chargé de projet en incendie de la MRC
5. Actualités du CLD :
 - 5.1. Approbation du rapport annuel du Fonds de soutien aux territoires en difficulté
 - 5.2. Rappel de l'AGA du CLD (28 mars à 16h00)
6. Autoriser le 1^e versement de l'aide financière au CLD de l'ordre de 475 670.50\$
7. Rapport du comité d'aménagement du 14 mars :
 - 7.1. Préparation de la journée de réflexion du 31 mars 2012
 - 7.2. Autorisation générale d'appuyer tout projet cadrant avec les directives et/ou conclusion du PDZA
 - 7.3. Stratégie d'accès à la terre agricole phase 2 – mandat au GRAPP
 - 7.4. Présentation Virage Rivages
 - 7.5. Certificats de conformité :
 - 7.5.1. Règlements 698-11; 699-11; 700-11; 701-11; 702-11 et 703-11 de la Ville de Bedford
 - 7.5.2. Règlement 615-11-5 de la Ville de Bedford
 - 7.5.3. Règlement 704-11 de la Ville de Bedford
8. Rapport du comité réseau santé du 14 mars :
 - 8.1. Plan d'actions triennal en saines habitudes de vie : Jeunes en mouvement
 - 8.2. Révision du rôle du comité
9. Résultat de l'appel d'offres : octroi du contrat pour le relevé topographique aérien des sites de carrières et sablières sur les territoires des MRC de La Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi et autorisation de signature

10. Rapport du comité administratif du 13 mars :
 - 10.1. Octroi de contrat distinct pour l'entretien de trois cours d'eau et signature
 - 10.2. Maison du tourisme : compte-rendu de la rencontre avec Tourisme Cantons de l'Est
11. Autorisation de paiement à l'entreprise *Groupe Ultima* pour les assurances générales (30 484.00 \$)
12. Autorisation pour le lancement de sept appels d'offres distincts pour des travaux d'entretien de cours d'eau
13. Cour des petites créances : nomination de Simon Lajeunesse représentant de la MRC
14. Adhésion à l'engagement des grands partenaires – reconnaissance de la lecture
15. Invitation à tous les DG municipaux pour la rencontre du 26 mars PM
16. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour mars/avril
17. Correspondance
18. Questions diverses
19. Deuxième période de questions du public
20. Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

82-0312

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES RIOUX
 APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS
 ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Paul Davignon, citoyen de Bolton-Ouest, dépose deux (2) pages photocopiées d'un ouvrage concernant la restriction du développement par rapport à certaines composantes du milieu rural et la délimitation de la zone urbanisée. Il demande quel est le potentiel des zones déstructurées à Bolton-Ouest et où en est le dossier de l'eau potable.

Monsieur Gilles Decelles intervient afin de faire une mise au point concernant le comité qui étudiera l'eau de ruissellement ainsi que l'eau souterraine. Les acteurs suivants participeront au financement de l'étude : la firme Dessau; Emballages Knowlton; Université de Sherbrooke; le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2012

83-0312

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
 APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
 ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 21 février 2012 avec les corrections suivantes :

- De modifier la 2^e phrase du 1^{er} paragraphe de la « *première période de questions du public* » du public comme suit : « *À l'appui de son mémoire, il présente une pétition recueillant la signature de 92% des citoyens rencontrés de la municipalité de Bolton-Ouest (information non validée).* »
- De corriger le nom de monsieur Lacoste pour monsieur « *Delacoste* » dans le texte de la « *première période de questions du public* » et de la « *deuxième période de questions du public* »;
- De corriger la résolution 56-0212 en remplaçant le nom de monsieur Martin Bellefroid à titre de proposeur par celui de monsieur Claude Dubois.

ADOPTÉ

**APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL AN 3 CONCERNANT LE FONDS DE
 SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

84-0312

CONSIDÉRANT que la MRC a signé, le 17 avril 2008, un contrat de diversification et de développement avec le MAMROT visant la mise en œuvre d'un plan d'action en vue de diversifier l'économie et de favoriser le développement de Brome-Missisquoi ;

CONSIDÉRANT que la MRC a signé un nouveau contrat de diversification et de développement le 21 octobre 2010 avec le MAMROT remplaçant celui signé le 17 avril 2008, afin de le prolonger de deux ans ;

CONSIDÉRANT que ce contrat stipule que la MRC doit produire à chaque année un rapport d'activité qui comprendra les retombées de la mise en œuvre et l'état de l'utilisation des sommes allouées ;

CONSIDÉRANT que le CLD a préparé ledit rapport annuel au 31 mars 2011 et que celui-ci a été déposé aux membres pour la présente réunion ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL PELLETIER
APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS
IL EST RÉSOLU**

D'approuver le rapport d'activité annuel « AN 3 » concernant le Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) pour l'exercice se terminant au 31 mars 2011, le tout, tel que déposé séance tenante et d'autoriser Monsieur Robert Desmarais, directeur général, à signer ledit rapport au nom et pour le compte de la MRC. De demander le versement de l'aide financière annuelle au MAMROT.

ADOPTÉ

VERSEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE DE L'AIDE FINANCIÈRE 2012 AU CLD

85-0312

**IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR PAULINE QUINLAN
ET RÉSOLU :**

D'autoriser le versement de la 1^{ère} tranche de l'aide financière 2012 au CLD au montant de 475 670,50 \$.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION DU 31 MARS 2012

Monsieur Francis Dorion, directeur de la gestion du territoire, rappelle aux maires que toutes les municipalités sont invitées à participer à la journée de réflexion du 31 mars prochain et qu'elles doivent s'inscrire auprès de madame Johanne Alix, réceptionniste.

AUTORISATION GÉNÉRALE D'APPUYER TOUT PROJET CADRANT AVEC LES DIRECTIVES ET/OU CONCLUSION DU PDZA

86-0312

CONSIDÉRANT que dans le cadre de certains concours, notamment concernant la relève agricole, les candidats doivent démontrer que leur projet cadre avec le milieu et conséquemment, l'appui de la MRC est demandé;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND
APPUYÉ PAR RON STEWART
ET RÉSOLU**

D'autoriser Messieurs Robert Desmarais, directeur-général, et/ou Francis Dorion, directeur-général adjoint, à émettre des lettres d'appui au nom de la MRC lorsque les projets cadrent avec les orientations du Plan de développement de la zone agricole.

ADOPTÉ

STRATÉGIE D'ACCÈS À LA TERRE AGRICOLE PHASE 2 : MANDAT AU GRAPP

87-0312

CONSIDÉRANT que le GRAPP a été mandaté afin de réaliser la première phase de la *stratégie d'accès à la terre agricole*, laquelle consistait à évaluer notamment le potentiel d'un outil web facilitant la recherche de terres disponibles à l'agriculture;

CONSIDÉRANT que la deuxième phase de la *stratégie d'accès à la terre agricole* consiste à mettre en place cet outil de recherche et que compte tenu de la connaissance du GRAPP dans le présent dossier, ce dernier est hautement qualifié pour mener à terme la deuxième phase;

CONSIDÉRANT que la MRC et le CLD devront effectuer certaines tâches à l'interne quant à la réalisation de l'outil web afin de s'assurer d'une autosuffisance économique de la gestion de l'outil;

CONSIDÉRANT que la MRC a reçu 23 982 \$ du pacte rural afin de travailler sur la 2^e phase de la stratégie d'accès à la terre agricole et d'autres dossiers reliés au développement rural ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU**

D'octroyer le mandat au GRAPP afin de poursuivre la deuxième phase de la stratégie d'accès à la terre agricole, de lui verser un montant de 20 000 \$ et d'autoriser le directeur général adjoint à signer ladite entente au nom et pour le compte de la MRC.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

VIRAGE RIVAGES

Monsieur Francis Dorion, présente le nouveau visuel « *Virage rivages* » concernant les arbustes de la pépinière de bandes riveraines. Ce projet fait parler de lui, notamment un article sera publié dans la revue *Géo plein air* et la *Semaine verte* de Radio-Canada a manifesté son intérêt à produire un reportage sur ce projet unique au Québec.

CERTIFICATS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENTS 698-11; 699-11; 700-11; 701-11; 702-11 ET 703-11 DE LA VILLE DE BEDFORD

88-0312

CONSIDÉRANT que la Ville de Bedford a transmis à la MRC le 21 décembre 2011 les règlements numéro 698-11; 699-11; 700-11; 701-11; 702-11 et 703-11;

CONSIDÉRANT que le règlement 698-11 vise la refonte du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le règlement 699-11 vise la refonte du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT que le règlement 700-11 vise la refonte du règlement de lotissement;

CONSIDÉRANT que le règlement 701-11 vise la refonte du règlement de construction;

CONSIDÉRANT que le règlement 702-11 vise la refonte du règlement sur les permis et certificats;

CONSIDÉRANT que le règlement 703-11 vise la révision du règlement sur les conditions d'émission des permis de construction;

CONSIDÉRANT que le conseil des maires a déclaré le 17 janvier 2012 que lesdits règlements étaient **conformes** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR JOSEF HUSLER
APPUYÉ PAR PAULINE QUINLAN
ET RÉSOLU:**

De délivrer les certificats de conformité pour les règlements numéro 698-11; 699-11; 700-11; 701-11; 702-11 et 703-11 de la ville de Bedford. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard desdits règlements.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 615-11-5 DE LA VILLE DE BEDFORD

89-0312

CONSIDÉRANT que la ville de Bedford a transmis à la MRC le 21 décembre 2011 son règlement numéro 615-11-5;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le règlement sur les PIIA numéro 615-00 vise à :

- Ajouter une définition de rénovation extérieure ;
- Ajouter des interventions assujetties au PIIA dans les zones RE-1, RE-2, CA-1, PA-2 et PB-8.

CONSIDÉRANT que le conseil des maires a déclaré le 17 janvier 2012 ce règlement **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR PIERRE PELLAND
ET RÉSOLU:**

De délivrer le certificat de conformité pour le règlement numéro 615-11-5 de la ville de Bedford. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 704-11
DE LA VILLE DE BEDFORD**

90-0312

CONSIDÉRANT que la ville de Bedford a transmis à la MRC le 21 décembre 2011 son règlement numéro 704-11;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un nouveau règlement relatif au PAE;

- Exigence d'un PAE pour les zones RX ;
- Renseignements et documents exigés ;
- Critères d'évaluation pour les usages résidentiels, la densité d'occupation du sol et pour l'industrie I2 (Industrie agricole).

CONSIDÉRANT que le conseil des maires a déclaré le 17 janvier 2012 ce règlement **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DUCHARME
APPUYÉ PAR DONALD BADGER
ET RÉSOLU:**

De délivrer le certificat de conformité pour le règlement numéro 704-11 de la ville de Bedford. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA RÉALISATION
DU SECOND LEVÉ TOPOGRAPHIQUE AÉRIEN DES SITES DE CARRIÈRES ET
SABLIÈRES ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

91-0312

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC a autorisé le 17 janvier 2012, par le biais de la résolution 29-0112, un d'appel d'offres pour un second relevé topographique aérien des sites de carrières et sablières, le tout conformément à l'article 936 du Code municipal;

CONSIDÉRANT que ledit appel d'offres lancé le 14 février dernier visait deux (2) technologies, soit la photogrammétrie et la technologie LiDAR, invitant ainsi les soumissionnaires à soumissionner pour l'une d'entre elle ou les deux;

CONSIDÉRANT que la MRC de La Haute-Yamaska a manifesté son intérêt d'être partie prenante de cet appel d'offres, le tout conformément à l'entente intermunicipale intervenue entre les deux MRC;

CONSIDÉRANT que la MRC de la Haute-Yamaska s'est engagée à payer les points de contrôles effectués sur son territoire et que les deux MRC concernées se sont engagées à payer la balance de la facture au prorata de leurs sites respectifs, soit 70% pour la MRC Brome-Missisquoi et 30% pour la MRC de La Haute-Yamaska.

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 12 mars dernier et le comité de sélection a procédé à une étude de conformité par technologie du soumissionnaire le plus bas

CONSIDÉRANT que les membres du comité de carrières et sablières recommandent d'octroyer le contrat à l'entreprise *Perron, Hudon, Bélanger (PHB)* en raison notamment des avantages de la technologie LiDAR;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR JACQUES DUCHARME
ET RÉSOLU:**

D'octroyer le contrat pour la réalisation d'un second relevé topographique aérien des sites de carrières et sablières au plus bas soumissionnaire conforme de la technologie LiDAR, soit l'entreprise *Perron, Hudon, Bélanger (PHB)*, au montant de 82 667.03 \$ (taxes incluses).

De facturer à la MRC de La Haute-Yamaska, une fois les livrables obtenus, sa partie respective telle que décrite à l'entente intermunicipale.

D'autoriser messieurs Arthur Fauteux, préfet, et Robert Desmarais, directeur-général, à signer ledit contrat concernant le présent objet au nom et pour le compte de la MRC.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

**OCTROI DES CONTRATS ET AUTORISATION DE SIGNATURE
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE COURS D'EAU DU COURS D'EAU
CROTHERS; DES BRANCHES 22 ET 24 DU COURS D'EAU WALBRIDGE
ET DU COURS D'EAU OCTAVE-GAUDREAU ET SA BRANCHE 1**

92-0312

CONSIDÉRANT que le comité administratif a autorisé le 10 janvier 2012 de recourir à la procédure d'appel d'offres pour effectuer des travaux d'entretien dans les cours d'eau suivant : (i) Crothers; (ii) les branches 22 et 24 du Walbridge; et (iii) Octave-Gaudreau et sa branche 1;

CONSIDÉRANT que les ouvertures des soumissions ont eu lieu respectivement le mardi 6 mars 2012 à 11 h 05; 11 h 20 et 11 h 35;

CONSIDÉRANT l'analyse de la conformité des soumissions reçues;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL PELLETIER
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU:**

D'octroyer les contrats suivants pour les travaux d'entretien au plus bas soumissionnaire conforme, soit :

- pour le cours d'eau Crothers à *Excavations C.M.R. inc.* au montant de 17 493,73 \$ (taxes incluses).
- pour les branches 22 et 24 du cours d'eau Walbridge à *Excavations C.M.R. inc.* au montant de 35 065,07 \$ (taxes incluses).
- pour le cours d'eau Octave-Gaudreau et sa branche 1 à *Les Entreprises Réal Carreau inc.* au montant de 49 104,67\$ (taxes incluses).

D'autoriser messieurs Arthur Fauteux, préfet, et Robert Desmarais, directeur-général, à signer les trois contrats distincts concernant le présent objet au nom et pour le compte de la MRC.

De répartir les présentes dépenses en quotes-parts aux municipalités concernées conformément aux actes d'autorisations des travaux.

ADOPTÉ

**MAISON DU TOURISME : RÉDACTION D'UNE LETTRE À L'ATTENTION DE
L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DES CANTONS DE L'EST**

93-0312

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU :**

De demander au directeur général de rédiger une lettre à l'attention de madame Lalumière, présidente de l'Association touristique des Cantons de l'Est, en mettant en

copie conforme la ministre du Tourisme, afin de demander formellement au conseil d'administration de l'Association de faire connaître ses intentions quant à son engagement dans le financement de la Maison régionale du tourisme Cantons de l'Est. Cette lettre devrait être signée par les préfets des MRC de La Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi ou, en l'absence de ce dernier, par monsieur Albert Santerre, préfet suppléant.

Également, de mandater madame Pauline Quinlan et monsieur Arthur Fauteux afin de faire les interventions nécessaires dans ce dossier, au nom de la MRC.

ADOPTÉ

**AUTORISATION DE PAIEMENT À L'ENTREPRISE GROUPE ULTIMA
POUR LES ASSURANCES GÉNÉRALES**

94-0312

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR JEAN-CHARLES BISSONNETTE
ET RÉSOLU :**

D'autoriser le paiement à l'entreprise *Groupe Ultima* pour le renouvellement annuel des assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec au montant de 30 484,00 \$.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

**AUTORISATION POUR LE LANCEMENT DE SEPT APPELS D'OFFRES DISTINCTS
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE COURS D'EAU**

95-0312

CONSIDÉRANT que l'article 106 de la *Loi sur les compétences municipales* attribue aux MRC le pouvoir de réaliser des travaux permettant la création, l'aménagement ou l'entretien d'un cours d'eau;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS
ET RÉSOLU :**

D'autoriser le lancement de sept (7) appels d'offres distincts par invitation, le tout conformément à l'article 936 du *Code municipal*, pour les travaux d'entretien des cours d'eau suivant :

- Bellefroid-Archambault
- Campbell (Notre-Dame-de-Stanbridge)
- Campbell (Sainte-Sabine)
- Dandurand-Bellefroid
- Branche 20 du cours d'eau Ewing et cours d'eau Ligne de Noyan
- Branche 40 du cours d'eau Morpions
- Branche 8 du cours d'eau North Branch

ADOPTÉ

**COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES :
NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI**

96-0312

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR JEAN-CHARLES BISSONNETTE
ET RÉSOLU :**

De nommer monsieur Simon Lajeunesse, coordonnateur régional des cours d'eau, a représenter la MRC Brome-Missisquoi relativement au numéro de dossier 460-32-006512-122 (DM101) à la Cour du Québec, Chambre civile, Division des petites créances.

ADOPTÉ

ENGAGEMENT DES GRANDS PARTENAIRES POUR LA LECTURE

97-0312

CONSIDÉRANT que M. Albert Santerre, à titre de préfet suppléant, a ratifié *l'Engagement des grands partenaires*, au nom et pour le compte de la MRC, soulignant ainsi l'importance de la lecture;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR BENOIT FONTAINE
APPUYÉ PAR JOSEF HUSLER
ET RÉSOLU :**

D'entériner l'*Engagement des grands partenaires* signé aujourd'hui par M. Albert Santerre, au nom et pour le compte de la MRC, à l'effet que la MRC et ses municipalités s'engagent à :

- Valoriser et promouvoir les activités reliées à l'éveil à la lecture et à l'écriture chez le jeune enfant à l'intérieur de nos organisations;
- Développer l'accessibilité aux livres pour enfants, en créant des espaces propices à la découverte de ceux-ci et en les rendant accessibles aux parents de nos milieux respectifs;
- Collaborer ensemble en partageant et en faisant connaître, annuellement, nos initiatives au regard de l'émergence de l'écrit (lecture, écriture);
- Assurer un suivi sur les actions de nos organisations au regard de cet engagement;

ADOPTÉ

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR UNE LEVÉE DE FONDS MENÉE PAR
L'AÉROPORT RÉGIONAL DES CANTONS DE L'EST**

98-0312

CONSIDÉRANT que l'aéroport régional des Cantons de l'Est de Bromont sollicite l'appui de la MRC pour une aide financière de 2 500 \$ afin de financer le spectacle aérien et l'exposition statique d'aéronefs pour la levée de fonds au profit de la Fondation québécoise du cancer et de la Maison au Diapason à Bromont.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DUCHARME
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU :**

De refuser de donner suite à la demande d'aide financière déposée par l'Aéroport régional des Cantons de l'Est en raison de l'absence d'une politique en ce sens de la MRC. De demander au C.A. de proposer au conseil une orientation ou une politique quant aux demandes d'aide financière pour la préparation du budget 2013, s'il y a lieu.

ADOPTÉ

APPUI À L'INSTAURATION DE LA « MOVE OVER LAW » AU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que chaque année, des travailleurs sont victimes d'accidents de la route alors qu'ils effectuent leurs tâches en marge de la chaussée;

CONSIDÉRANT que certaines provinces canadiennes, ainsi que la majorité des États américains ont implanté une mesure afin d'augmenter la sécurité de ces travailleurs;

CONSIDÉRANT que cette mesure vise à minimiser le risque de collision entre les automobilistes et un véhicule d'urgence (policiers, ambulanciers, pompiers), une remorqueuse ou un véhicule gouvernemental dont les gyrophares sont actionnés et qui est immobilisé sur l'accotement;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU :**

De demander au Ministre des Transports du Québec, Monsieur Pierre Moreau, de présenter un projet de loi visant à mettre en place la « Move Over law » au Québec.

De transmettre une copie de cette résolution à la ville de Bromont, à monsieur Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi et aux unions municipales.

ADOPTÉ

99-0312

**APPUI À SKI BROMONT ET MONT SUTTON DANS LEURS DÉMARCHES AUPRÈS
DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL RELATIVEMENT À LA TARIFICATION
ÉLECTRIQUE APPLICABLE AUX CENTRES DE SKI**

100-0312

CONSIDÉRANT que Ski Bromont et Mont Sutton inc. ont entrepris, de concert avec d'autres stations de ski de la province, des démarches notamment auprès d'Hydro-Québec relativement à la situation tarifaire de leurs entreprises;

CONSIDÉRANT que l'industrie du ski est un moteur économique majeur dans la région Brome-Missisquoi;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
APPUYÉ PAR JEAN-CHARLES BISSONNETTE
ET RÉSOLU :**

D'appuyer les démarches de Ski Bromont et de Mont Sutton inc. auprès du Ministre des Ressources naturelles, d'Hydro-Québec et de la Régie de l'Énergie afin de les sensibiliser aux dépenses importantes affectant les opérations et de trouver des solutions équitables visant à ajuster les tarifs applicables à l'approvisionnement électrique des centres de ski du Québec comme dans le cas de plusieurs autres secteurs de l'économie.

D'acheminer la présente, à monsieur Pierre Paradis, député provincial, et de demander l'appui des municipalités de la MRC Brome-Missisquoi.

ADOPTÉ

CONTRE : 1 voix (Steven Neil, maire de la municipalité de Brigham)

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Lucille Robert, conseillère à la ville de Cowansville, invite les maires et les conseillers à assister les 30 juin et 1^{er} juillet prochains au spectacle à l'Aéroport régional des Cantons de l'Est situé à Bromont.

Monsieur Paul Davignon, citoyen de Bolton-Ouest, dépose une photographie prise à l'époque de son grand-père au mont Foster.

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

101-0312

Que la séance soit levée à 22 h 00.

ADOPTÉ



Albert Santerre, préfet-suppléant

Me Vanessa Couillard, greffière

Ledit procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.